



Madame Sylviane Fouré  
Madame la Commissaire enquêtrice  
4 Rue Rebel  
90 850 Essert

**Objet : Réponse au Procès-Verbal de synthèse de l'enquête publique de la mise à jour des zonages d'assainissement de Gondenans-Montby et d'Abbenans**

**Contact :** Steve PETETIN

Besançon, le Mardi 22 Octobre 2024

Madame la Commissaire enquêtrice,

Dans le cadre de la mise à jour des zonages d'assainissement de Gondenans-Montby et d'Abbenans, vous avez remis à la Communauté de Communes et à nous-même le bureau d'étude Réalités Environnement le 16 Octobre 2024 votre procès-verbal de synthèse de l'enquête publique qui s'est déroulée du 10 Septembre 2024 au 11 Octobre 2024.

Aussi, je vous prie de trouver ci-dessous les éléments de réponse que je souhaite vous apporter.

**Sur les observations enregistrées lors de l'enquête publique :**

- N°1 au format papier : Monsieur Girardot, Maire de Gondenans – Montby demande la possibilité d'extension sur la parcelle ZK 45 (lotissement prévu lors du remembrement de 1977) et pense qu'il serait économiquement et raisonnable que, l'ancien dalot utilisé actuellement pour les eaux usées soit mis à disposition des eaux pluviales même si son état est dégradé, cela ne générerait en rien l'écoulement des eaux pluviales. => **Il a été convenu lors d'échanges que seul une partie de la parcelle soit délimitée en assainissement collectif. Ceci relève d'un choix de la collectivité qui souhaite enlever une certaine ambiguïté vis-à-vis du raccordement des nouvelles habitations. Ainsi la collectivité amènera le réseau jusqu'en limite de parcelle. Le reste sera à la charge du lotisseur. Cela n'empêche en rien à la commune de créer un lotissement sur cette parcelle.**

**Siège social :**

165 Allée du Bief - 01600 TREVOUX

Tél : 04 78 28 46 02 - environnement@realites-be.fr

**Agence Drôme-Ardèche Haute-Loire**

62 Avenue Gabriel Péri  
26600 TAIN L'HERMITAGE  
Tél : 04 75 06 39 98

**Agence Alpes**

240 Chemin des Vernes  
73200 ALBERTVILLE  
Tél : 04 79 31 06 66

**Agence Bourgogne Franche-Comté**

11 B Rue Alfred de Vigny  
25000 BESANCON  
Tél : 03 45 29 00 01



Concernant le dalot en pierre, il sera rétrocédé à la commune et pourra être utilisé en tant que réseau pluvial. Le programme de travaux défini une reprise de celui-ci afin de donner une enveloppe aux réhabilitations mais également pour rappeler que celui-ci est fortement détérioré, et qu'il est toujours préférable de reprendre l'ensemble des réseaux en même temps quand cela est possible. Le schéma directeur n'oblige pas la commune à reprendre le collecteur pluvial même si nous vous conseillons de le reprendre par sécurité (surtout sous la route départementale). Le choix de la conservation de ce réseau appartiendra à la commune ;

- N°1 électronique : Monsieur Nourry signale que, page 19 du document, il est rappelé le souhait de la commune d'une croissance démographique de Gondenans – Montby, de 1,5% à 2% / an soit environ une habitation nouvelle par an (en sous entendant que cela n'est pas réaliste). Je tiens à préciser que, la commune a accueilli de nouvelles maisons à peu près à ce rythme dans les dernières années et que la CC2VV a en charge l'assainissement pour accompagner la commune dans son développement mais que son rôle n'est pas de brider le développement démographique des petites communes au profit des bourgs – centre. => **Cet élément a été discuté en réunion dans le cadre du schéma directeur d'assainissement. Il est rappelé que depuis 1975 la population de Gondenans-Montby a globalement peu évolué et que la tendance générale sur les communes voisines est globalement équivalente voir à tendance décroissante. Le but de cette remarque dans le zonage d'assainissement est de rappeler l'adéquation de la lagune avec les charges entrantes et en aucun cas de limiter l'urbanisation souhaité de la commune ;**
- N°2 électronique : La parcelle ZK 45 est une parcelle communale qui, de longue date, été prévu pour la réalisation d'un lotissement. Elle est pour un quart, incluse dans le zonage d'assainissement mais bloquée par la proximité de la ferme (rayon de 100m). Il semblerait utile, à Monsieur Nourry, pour permettre le développement de la commune d'inclure à minima la moitié de cette parcelle (1ha environ) dans le zonage d'assainissement collectif. => **Réponse apportée dans l'observation n°1 papier. Il est également précisé que cette parcelle n'est pas entièrement raccordable de façon gravitaire et qu'une ou plusieurs pompes devront potentiellement être posées pour certaines habitations ;**

**Siège social :**

165 Allée du Bief - 01600 TREVOUX

Tél : 04 78 28 46 02 - environnement@realites-be.fr

**Agence Drôme-Ardèche Haute-Loire**

62 Avenue Gabriel Péri  
26600 TAIN L'HERMITAGE  
Tél : 04 75 06 39 98

**Agence Alpes**

240 Chemin des Vernes  
73200 ALBERTVILLE  
Tél : 04 79 31 06 66

**Agence Bourgogne Franche-Comté**

11 B Rue Alfred de Vigny  
25000 BESANCON  
Tél : 03 45 29 00 01

- N°3 électronique : Monsieur Nourry tient juste à rappeler que le Conseil Municipal de Gondenans – Montby, a émis de sérieuses réserves sur le volet « eaux pluviales » du Schéma Directeur d’Assainissement proposé par la CC2VV. => **Nous rappelons que l’aspect pluvial a été discuté plusieurs fois en réunion (en présence de M . Nourry ou de M. Girardot) et que le schéma directeur n’impose aucune obligation à la commune vis-à-vis des travaux à réaliser sur les réseaux des eaux pluviales. Seul des préconisations ont été mises en avant afin de budgétiser une éventuelle réhabilitation des réseaux dégradés. Les travaux de la Grande Rue seront réétudiés dans le cadre de la maîtrise d’œuvre et fonction des DT/DICT, différent choix de passage seront étudiés notamment autour de la ferme de la Rue du Monument mais également sur le choix de reprise ou non du dalot en pierre.**

Nous vous en souhaitons bonne réception des éléments de réponse, et vous prions d’agréer, Madame la Commissaire enquêtrice, l’expression de nos sincères salutations.

Steve PETETIN

**Siège social :**

165 Allée du Bief - 01600 TREVOUX

Tél : 04 78 28 46 02 - environnement@realites-be.fr

**Agence Drôme-Ardèche Haute-Loire**

62 Avenue Gabriel Péri  
26600 TAIN L’HERMITAGE  
Tél : 04 75 06 39 98

**Agence Alpes**

240 Chemin des Vernes  
73200 ALBERTVILLE  
Tél : 04 79 31 06 66

**Agence Bourgogne Franche-Comté**

11 B Rue Alfred de Vigny  
25000 BESANCON  
Tél : 03 45 29 00 01

